

ENCADRANT TECHNIQUE D'INSERTION (ETI)

Site de Pleumartin – Équipe Espaces Verts

(H/F)

A TEMPS COMPLET

Cadre d'emploi des adjoints techniques

Idéalement située sur l'axe Paris-Bordeaux, à seulement 1h30 de Paris en TGV, la Communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraut (47 communes / 86 000 habitants) offre une qualité de vie enviable, un quotidien facile et simplifié à ses habitants.

Au cœur d'un patrimoine naturel remarquable qui s'étend jusqu'à la ville centre, l'agglomération concilie commerce de proximité et industrie de pointe, sport et patrimoine, culture et douceur de vivre sur un territoire à taille humaine, pensé pour la famille et résolument tourné vers l'avenir.

En travaillant à Grand Châtelleraut, vous construirez chaque jour ce territoire, ses projets, son avenir. Vous intégrerez des équipes engagées pour un service public fort et de qualité aux côtés d'agents animés par le souci du bien vivre à Grand Châtelleraut.

LES 10 BONNES RAISONS: <https://bit.ly/3jecqTj>

L'ESPACE D'UNE VIE: <http://bit.ly/3oN3dCn>

Contexte/ enjeux/projets/organisation :

Le service Économie Sociale et Solidaire (ESS), dans ses diverses missions, pilote un Atelier Chantier d'Insertion (ACI). Dans une équipe constituée de 4 à 7 personnes en insertion, et en collaboration étroite avec le responsable de la coordination technique et la responsable de la coordination socioprofessionnelle, l'Encadrant Technique d'Insertion (ETI) doit favoriser le développement des compétences techniques et des attitudes professionnelles des salariés en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI).

Principales missions du poste :

L'encadrant technique d'insertion (ETI) est chargé de l'encadrement permanent d'une équipe en insertion et du suivi de la réalisation des chantiers et missions confiés à l'Atelier Chantier d'Insertion (ACI) de la communauté d'agglomération de Grand Châtelleraut .

Activités :

Encadrement et animation de l'équipe « espaces verts »

- Organiser et distribuer quotidiennement les différentes tâches aux salariés de son équipe, suivre les réalisations (contrôle qualitatif et quantitatif) ;
- Assurer le suivi des heures de production et du temps d'accompagnement ;
- Contrôler le temps de présence des salariés et le respect des horaires de travail ;
- Transmettre les gestes techniques ainsi que les attitudes professionnelles et évaluer l'évolution de chaque salarié.

Accompagner des personnes éloignées de l'emploi dans le cadre d'un chantier d'insertion

- Accompagner et responsabiliser les salariés sur les différentes tâches ;
- Leur redonner confiance en eux, leur redonner le goût du travail ;
- Pratiquer une écoute attentive afin de déceler les éventuels problèmes ;
- Adapter le travail en fonction des difficultés de chacun ;
- Participer aux réunions d'équipe de l'ACI (échanges sur les parcours des salariés).

Organisation, gestion et conduite des chantiers et missions en lien avec le coordinateur technique

- Organiser la réalisation des commandes en prenant en compte les délais de réalisation (plannings, commandes, chiffrages, etc.) ;
- Définir les critères de performance attendus et les caractéristiques des salariés en insertion ;
- Aménager les espaces de travail.

Distribution et commercialisation des produits

- Promouvoir les activités de l'ACI (Atelier Chantier d'Insertion) et contacter les donneurs d'ordre potentiels ;
- Expliquer les modalités de commande ;
- Prospecter au besoin pour la continuité des activités.

Veille sécuritaire des agents, des outillages et entretien du matériel

- Participer à la réalisation de l'inventaire et gérer les stocks ;
- Entretenir le matériel ;
- Transmettre et veiller au respect des règles de sécurité dans le cadre des activités de l'ACI ;
- Transmettre et contrôler les gestes et postures de manutention ;
- Détecter et prendre en compte les difficultés physiques et intellectuelles pour l'utilisation du matériel ;
- Contrôler le bon état et le bon emploi des outillages ;
- Déclarer les incidents matériels et humains aux responsables du service et au coordinateur.

Profil :

Agent de la fonction publique ou titulaire d'un CAP/BEP ou d'un titre professionnel de niveau V, vous disposez de bonnes connaissances du fonctionnement d'une collectivité territoriale, des règles d'hygiène et de sécurité. Vous avez déjà travaillé avec des personnes en difficulté sociale et professionnelle (expérience professionnelle de 3 ans minimum). Vous êtes en capacité d'utiliser des machines et outillages techniques.

Votre sens du travail en équipe, de l'écoute, votre capacité à accompagner les personnes en difficulté sont des atouts majeurs pour occuper le poste.

Le permis B est obligatoire ; le BE ou B96 (remorque) serait un plus.

Poste à pourvoir le 1^{er} août 2025

Rémunération, conditions de travail et avantages sociaux proposés :

Rémunération :	Traitement indiciaire + NBI (pour les titulaires) + RIFSEEP + prime annuelle
Congés annuels :	22,5 jours + 2 jours de fractionnement
	36h00/ semaine en moyenne (32h00/40h00) – Travail sur 5 jours, un vendredi sur 2 chôme
Avantages sociaux :	Participation prévoyance maintien de salaire + participation mutuelle labellisée + CNAS + COS

Les candidatures (lettre de motivation avec CV et dernier arrêté de situation administrative pour les titulaires ou attestation pour les lauréats de concours) sont à adresser par courrier - à l'attention de Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault, Direction des ressources humaines, 78 boulevard Blossac – CS 90618, 86106 CHÂTELLERAULT Cedex ou par mail – recrutement@grand-chatellerault.fr